

PRÉSENTATION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR D'ART DE LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS

HISTORIQUE : Ariana, l'association des directeurs des établissements d'enseignement supérieur d'art de la région Nord-Pas-de-Calais fut créée en mars 1993.

Elle a développé ses activités pendant 10 ans, et fut dissoute en juin 2003, à la veille de la signature du protocole de décentralisation culturelle en région Nord – Pas-de-Calais.

Projet : Ariana avait pour but de « promouvoir la réflexion sur la coordination de l'ensemble des établissements d'enseignement artistique supérieur de la Région Nord – Pas-de-Calais (...) ».

Financement : le financement de l'association fut assuré conjointement par l'État (Drac N-PdC et Dap), le Conseil régional et les communes.

Activités : plus que l'organisation conjointe de workshops, conférences, voyages d'études ou d'expositions, le travail de l'association Ariana s'est rapidement orienté vers le développement d'analyses administratives et budgétaires pour aboutir à un état des lieux des écoles de la région. En 1997, elle crée ainsi un groupe de pilotage, auquel est associée la Mipea, pour conduire une réflexion sur l'avenir de l'enseignement artistique en région Nord – Pas-de-Calais et définir un schéma régional de ces enseignements. Enfin elle se rapproche de l'État et du Conseil régional pour obtenir l'inscription des écoles au Contrat de plan.

LE PROTOCOLE DE DÉCENTRALISATION CULTURELLE : il a été cosigné en 2002 par l'État (Ministère de la Culture) et le Conseil régional. Il témoigne de la volonté « d'expérimenter solidairement de nouvelles répartitions de responsabilités, afin de développer l'action publique culturelle en région ». Il a pour objectifs :

- de clarifier et définir les responsabilités de chacune des collectivités territoriales et de l'État dans le domaine faisant l'objet du protocole ;
- de développer et améliorer le service public de la culture dans les domaines considérés ;
- de dégager des modes d'organisation susceptibles d'inspirer les prochaines étapes de la décentralisation.

Le plan d'actions pluriannuel du protocole est alors élaboré par le Conseil régional, désigné chef de file de l'expérimentation menée dans le domaine des arts plastiques, en concertation avec les services du Ministère de la Culture (Drac et Mipea), ainsi qu'avec les chefs des établissements de la région.

Cinq établissements sont concernés par le protocole de décentralisation culturelle :

- l'École supérieure d'art (Esa) de Cambrai
- l'École régionale des beaux-arts (Erba) de Dunkerque
- l'École régionale supérieure d'expression plastique (Ersep) de Tourcoing
- l'École supérieure des beaux-arts (Esba) de Valenciennes
- Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains à Tourcoing.

Dans le cadre du protocole, il apparaît également que, « sur le plan pratique comme sur le plan symbolique, il soit utile de rassembler les établissements d'une région au sein d'une association régionale qui regrouperait les 5 écoles supérieures d'art du Nord – Pas-de-Calais » : l'Association régionale des Écoles d'art du Nord – Pas-de-Calais (Aréa) est alors créée en octobre 2003.

PRESENTATION ADMINISTRATIVE DE LA STRUCTURE : l'Aréa est une association loi 1901.

Créée le 29 octobre 2003, elle fut dirigée par un Bureau provisoire jusqu'en janvier 2005.

Composition du Bureau (4 personnes) :

Président : Monsieur Patrick Roussiès, conseiller municipal délégué à la culture, au patrimoine et au tourisme de la ville de Valenciennes, vice-président délégué à la culture de la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole ;

Vice-présidente : Madame Gracienne Damman, adjointe au maire déléguée à la culture de la ville de Dunkerque,

vice-présidente de la communauté urbaine de Dunkerque, chargée du développement culturel d'agglomération et des relations extérieures ;

Trésorier : Monsieur Yves Coupé, conseiller régional, maire-adjoint chargé de l'éducation et des nouvelles technologies de la ville de Cambrai ;

Secrétaire : Madame Colette Huvenne, conseiller régional, adjointe au maire chargée de la culture et de l'enseignement supérieur de la Ville de Tourcoing.

Composition du conseil d'administration (14 personnes) :

Membres avec voix délibératives : les membres du Bureau + les directeurs des cinq établissements + le Président du Fresnoy

Membres avec voix consultative : les représentants de l'État, du Conseil régional, des enseignants et des étudiants des écoles du réseau.

OBJECTIFS : l'Aréa « a pour but de réaliser et de développer la mise en réseau des écoles d'art du Nord – Pas-de-Calais (...) et du Fresnoy. Elle mènera toutes actions susceptibles de contribuer à cet objet dans le respect des missions de chaque établissement. »

PROJET ASSOCIATIF : il vise à préciser les objectifs et enjeux des activités de l'Aréa, quelles soient entreprises dans le cadre du protocole, comme jusqu'à maintenant, ou après le protocole.

1) Associer

Associer les établissements autour de certaines de leurs missions premières :

- favoriser les rencontres, les échanges et la recherche de projets communs pour parvenir à une meilleure formalisation des projets pédagogiques ;
- suivre le devenir des étudiants, et notamment évaluer leur insertion professionnelle ;
- permettre l'inscription des établissements dans un réseau de partenaires.

_L'association des établissements doit permettre de qualifier l'offre de formation sur le territoire régional en structurant et consolidant les cursus proposés par les établissements d'enseignement supérieur d'art.

2) Améliorer

Accompagner les établissements pour leur permettre d'améliorer l'offre de formation en :

- effectuant des diagnostics et analyses précises des situations ;
- préfigurant les devenirs ;
- identifiant les besoins ;
- concevant les étapes et méthodes de travail.

_Ces missions doivent notamment permettre de développer les relations internationales, d'accroître l'usage des nouvelles technologies ou encore de placer la recherche au cœur du projet d'établissement.

3) Singulariser

- Ancrer le projet pédagogique d'établissement dans le territoire sur lequel il se développe ;
- Trouver les termes d'une spécificité régionale par la mise en réseau des établissements...

_de façon à conforter les établissements dans leur rôle d'outils majeurs de rayonnement culturel et artistique des territoires sur lesquels elles sont implantées

4) Valoriser

Développer les actions de communication des établissements du réseau en valorisant les projets menés en commun auprès :

- des publics intéressés par les cursus ;
- du réseau des partenaires (local, national, international) ;
- des collectivités territoriales engagées auprès des établissements.

_Ces activités visent à soutenir les établissements pour qu'ils parviennent à une meilleure reconnaissance de l'enseignement qu'ils dispensent, aux niveaux international, national, régional, local.

FINANCEMENTS : dans le cadre du protocole, l'Aréa est financée conjointement par l'État (Drac Nord – Pas-de-Calais) et le Conseil régional Nord – Pas-de-Calais.

Financements prévus dans le cadre du protocole :

- en 2003 : 120 725 euros
- en 2004 : 245 065 euros
- en 2005 : 246 687 euros (la fin du protocole est programmée en juin 2006 : l'utilisation des crédits est -à l'heure actuelle- autorisée jusqu'à cette date)

Par ailleurs, toujours dans le cadre du protocole, le Conseil Régional a accordé aux écoles du réseau des financements complémentaires destinés à « conforter l'existant » : selon leurs besoins, les écoles ont ainsi eu la possibilité de financer de nouveaux postes salariés (enseignants, assistants, techniciens...), de développer le parc informatique de l'école, de favoriser la mobilité des étudiants par l'attribution de bourses.... Ainsi, chaque établissement a bénéficié de subventions d'un montant total égal en moyenne à 300 000 euros.

RAPPORT DES ACTIVITÉS ENGAGÉES PAR L'ARÉA : dans le cadre du protocole, sept chantiers ont été définis pour assurer le développement du réseau des écoles ; depuis septembre 2004, l'association assure l'animation de tous les chantiers à l'exception de celui des Ntic, piloté par le Fresnoy.
Pour mettre en œuvre les activités de l'Aréa, deux postes salariés à plein temps ont été créés dès avril 2004.

1) Relations Internationales

- Diagnostic des relations internationales des écoles du réseau ;
- Mise en place simultanée de l'Ects dans chaque école du réseau ;
- Expertise de l'Ects des écoles du réseau, en partenariat avec l'Agence nationale Socrates ;
- Inscription et participation aux travaux de réseaux nationaux d'établissements d'enseignement supérieur d'art ;
- Assistance à l'inscription dans le programme européen Erasmus.

Perspectives :

- Travail de concertation autour des livrets d'études de chaque établissement, puis traduction des livrets ;
- Développement des relations aux réseaux d'établissements d'enseignement supérieur (Pôle Universitaire Européen, Art Accord...)
- Chantier de travail sur les questions liées à l'accueil des étudiants étrangers pour parvenir à la mise au point d'outils de réseau visant à améliorer les modalités de leur séjour ;
- Constitution d'un pôle de ressources pour le développement de la mobilité à l'international des étudiants des écoles du réseau ;
- Voyages d'études...

2) Communication

- Définition de la charte graphique de l'Aréa ;
- Publication d'annonces presse : communication des dates de concours d'entrée (mars 2005, Les Inrockuptibles) ;
- Annonces en ligne : édition des fiches Écoles et des fiches Formation sur le site profilculture.com (annuaire des formations du magazine les Inrockuptibles) ;
- Réalisation et diffusion de l'annuaire des personnels enseignants des écoles du réseau ;
- Représentation des 5 établissements lors du Salon du lycéen et de l'étudiant de Lille (janvier 2006) : création d'outils de communication spécifiques aux écoles du Nord – Pas-de-Calais.

En cours :

- Réalisation du site Internet de l'association (implémentation prévue en mars 2006 : www.area-npdc.net) ;
- Nouvelle campagne d'annonces presse programmée pour mars 2006.

3) Ateliers transversaux

- Suivi et évaluation des ateliers organisés en 2004 ;
- Définition du vade-mecum de fonctionnement des ateliers transversaux, en concertation avec les représentants des communes et les partenaires du protocole ;
- Coordination des projets d'Ateliers transversaux de l'année universitaire en cours (05-06) :

1- « In / Out : gestes et interactions » : collaboration de l'Esa Cambrai et de l'Ersep Tourcoing, projet pour 14 étudiants (années 2, 3, 4 et 5), prévu du 30/09 au 12/12/05.

2- « Nouveaux territoires de l'image » : collaboration de l'Esa Cambrai et de l'Esba Valenciennes, projet pour 12 étudiants (années 3, 4 et 5), prévu du 17/10/05 à mars 06.

3 – « Lecture de la ville, espace urbain et signe » : collaboration de l'Esa Cambrai et de l'Esba Valenciennes, projet pour 18 étudiants (années 2, 3 et 4), prévu du 10/10/05 à juin 06.

4 – « Ateliers d'initiation au cinéma » : conduit par le Fresnoy, pour les quatre autres écoles, projet pour 4 étudiants (année 5), prévu du 10/10 au 22/11/05.

5 – « La lunette de Galilée » : collaboration de l'Erba Dunkerque, de l'Ersep Tourcoing et de l'Esba Valenciennes, projet pour 42 étudiants (année 2), prévu du 18/11 au 09/12/05, déplacement prévu en Italie (Venise).

6- « Propos photographiques » : collaboration de l'Erba Dunkerque et du Fresnoy, projet pour 15 étudiants (années 3, 4 et 5), prévu du 5/11 au 19/11/05, déplacement prévu au Mali (Bamako).

7 – « Confluence » : collaboration de l'Erba Dunkerque et de l'Ersep Tourcoing, projet pour 20 étudiants (années 2, 3, 4 et 5), prévu de janvier à mars 06, déplacement prévu en Andalousie (Séville, Cordoue, Grenade).

8- « La professionnalisation des étudiants » : collaboration de l'Erba Dunkerque et de l'Ersep Tourcoing, projet pour 120 étudiants (années 3, 4 et 5), prévu les 10 et 11/04/06.

9- « in / OUT : processus et actions » : collaboration de l'Esa Cambrai et de l'Ersep Tourcoing, projet pour 12 étudiants (années 2, 3, 4 et 5), prévu du 17/10/05 à mars 06, déplacement prévu à Berlin.

10- « De quelques processus » : collaboration de l'Ersep Tourcoing et de l'Esba Valenciennes, projet pour 20 étudiants (année 2), prévu d'avril à mai 06.

11- « Les représentations du corps dans l'art contemporain » : collaboration de l'Esa Cambrai, de l'Ersep Tourcoing et de l'Esba Valenciennes, projet pour 15 étudiants (année 2 et 4)

Perspectives :

- Évaluation des projets menés au cours de l'année universitaire et coordination et assistance à la définition des nouveaux projets ;
- Chantier d'étude et de concertation pour la synchronisation du calendrier des écoles.

4) Séminaires

- Séminaire enseignants sur les Ateliers transversaux : le 2 mai 2005 – 37 participants (enseignants et directeurs)
- Séminaire Ntic : programmé par et au Fresnoy : 17, 18 et 19 octobre 2005 - 160 participants (étudiants et enseignants).

Perspectives :

- Séminaire de travail pour les directeurs et les coordinateurs Ects : expertise des Ects de chaque école du réseau ;
- autre séminaire prévu pour le 4^e trimestre 2006

5) Informatisation des fonds documentaires

Dans le cadre du protocole, les établissements du réseau ont été dotés de subventions spécifiques pour embaucher des personnels supplémentaires et permettre à leurs centres de documentation d'initier l'informatisation de leurs fonds.

- Suivi du travail d'informatisation en cours dans chaque école ;
- Mise en place de trois modules de formation destinés aux personnels des centres documentaires (Rameau, Unimarc et Traitement documentaires des livres d'artistes).

Perspectives :

- Animation du groupe de travail constitué pour permettre le traitement conjoint des questions liées à l'utilisation du thésaurus Rameau.

6) Parcours de l'étudiant

- Gestion des « bourses de projets étudiants » : suivi et instruction des dossiers, programmation des commissions, constitution d'un dossier type... (quatre commissions depuis juillet 2004 : au total, 22 660 euros ont été alloués à 58 étudiants des écoles du réseau, Le Fresnoy excepté)

En cours :

- Acquisition d'un logiciel de gestion administrative et pédagogique ;
- Mission sur le devenir des étudiants des écoles d'art, commanditée par la Drac N-PdC : enquête sur les cinq dernières promotions d'étudiants diplômés ;
- Chantier d'étude et de concertation pour la création d'un centre VAE en région ;
- Chantier d'étude et de concertation pour l'organisation d'un concours d'entrée en commun ;
- Gestion conjointe des bourses de mobilité étudiante ;
- Ouverture partielle du cursus du Fresnoy à une douzaine d'étudiants des écoles du réseau.